

Conditions Générales de Vente

Bons Cadeaux, chèques cadeaux & Daily Deals

Shanti Lac

PREAMBULE

Dans ces Conditions Générales de Vente, les mots ci-dessous auront la signification suivante :

Établissement : personne physique ou morale proposant les biens et services à la vente

Client : personne physique ou morale faisant un achat auprès de l'établissement

Bénéficiaire : fait référence à la personne physique ou morale destinataire de la prestation et jouissant du bien vendu par l'établissement

My BeezBox: solution logicielle permettant à l'établissement de commercialiser des offres de bons cadeaux, chèques cadeaux, daily deals, etc. My BeezBox ne fait pas office de vendeur

Bon cadeau : offre commerciale permettant au client d'offrir une prestation pré définie au bénéficiaire de son choix

Chèque cadeau : offre commerciale permettant au client d'offrir un montant à dépenser par le bénéficiaire auprès de l'établissement

Daily deal : offre commerciale permettant au client d'offrir une prestation pré définie au bénéficiaire de son choix, avec des conditions spécifiques pour l'achat de l'offre

Offre : désigne un bon cadeau, un chèque cadeau ou un daily deal proposé par l'établissement

Bon d'échange : désigne une confirmation d'achat récapitulant toutes les conditions d'utilisation de l'offre par le bénéficiaire

Ces conditions générales de vente tiennent lieu entre :

D'une part, l'établissement Shanti Lac à l'adresse 4, lieu-dit Loumède, 33390 Berson représenté légalement par Elodie WULF dûment habilité(e) en qualité de gérant(e) aux fins présentes.

D'autre part, le client.

Des bons cadeaux, chèques cadeaux et daily deals pour des prestations spécifiques à l'établissement sont proposés en ligne via la solution My BeezBox, l'établissement Shanti Lac utilisant cette solution propose des offres à la vente en ligne, disponibles via le site <http://shantilac.bonkdo.com>. En l'espèce, My BeezBox est fournisseur de la solution informatique, seul l'établissement réalise la vente.

Ces conditions régissant les modalités de vente des offres par l'établissement Shanti Lac, nous vous conseillons de les consulter avec attention avant de vous engager.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions s'appliquent à la vente en ligne des offres par l'établissement.

Ces Conditions Générales de Vente (CGV) sont valables à compter du 20/06/2017. Elles remplacent toute autre forme de conditions générales de vente jusqu'alors en vigueur relatives à la vente de bons cadeaux, chèques cadeaux et daily deals.

L'établissement se réserve le droit de modification des CGV, bien qu'une telle modification soit inapplicable aux contrats conclus préalablement respectant alors les CGV associées aux dites ventes.

Tout client, avant de s'engager, certifie être en mesure de conclure un contrat selon les termes des articles 1123 et 1224 du code civil.

Tout client, avant de s'engager, se doit de prendre connaissance et d'accepter les conditions générales de vente de l'établissement.

ARTICLE 2 : SERVICES PROPOSES ET CONTRATS EN LIGNE

Article 2.1

Les offres sont disponibles sur le site de l'établissement vendeur, se présentant sous la forme de prestations spécifiques à l'établissement pouvant être complétées par des options soumises à l'accord de l'établissement.

Les photos et vidéos décrivant les prestations des différents bons cadeaux ne sont pas contractuelles.

Article 2.2

Les offres sont disponibles à l'achat en ligne sur le site <http://shantilac.bonkdo.com>.

La prise en compte de cet achat par l'établissement suppose un paiement intégral de la prestation.

Lors de l'achat en ligne, le client est redirigé vers une plateforme sécurisée gérée par My BeezBox.

Il incombe au client de renseigner ses informations personnelles de manière à l'identifier comme le prévoit l'article 1316-1 du code civil.

Dans le cas où le client n'est pas le bénéficiaire de l'offre, ce dernier sera automatiquement tenu informé de cet achat via différents modes d'envoi mis à disposition du client.

Lors du paiement, l'établissement certifie mettre un lien à disposition du client pour accéder à ces présentes CGV.

ARTICLE 3 : PRIX

Les prix mis en ligne sur le site de l'établissement sont TTC (Toutes Taxes Comprises).

Le prix des options sera à ajouter au prix d'annonce du service, de même que celui relatif aux frais de port, effectifs uniquement en cas d'envoi postal du bon d'échange.

L'établissement se réserve le droit de modification des prix, sans application rétroactive sur les ventes conclues préalablement à cette modification.

ARTICLE 4 : DISPONIBILITÉS ET VALIDITÉS

Article 4.1

L'établissement propose des offres dans la limite de ses disponibilités et capacités.

L'offre est utilisable pour les prestations mentionnées dans le détail de la prestation diffusée en ligne, toute réclamation concernant une prestation n'étant pas prévue dans l'offre - options comprises - ne pourra être acceptée.

Article 4.2

Les offres sont valables pour une durée renseignée par l'établissement lors de l'achat, la période de validité débute à compter de la date d'achat et non de réservation sur le site.

L'achat de l'offre est réalisé par le client ; en revanche ce dernier n'en est pas nécessairement le bénéficiaire.

Une réservation, ultérieure à l'achat, doit obligatoirement avoir lieu pour l'utilisation de l'offre.

La réservation doit être faite durant la période de validité de l'offre. En revanche, cette première condition remplie, la date de tenue du séjour peut se situer en dehors de cette même période de validité.

Le bénéficiaire, muni du code unique relatif à l'offre achetée, se doit de réserver sa prestation sur le site de l'établissement. L'établissement n'est, en aucune mesure, responsable de la réservation des prestations.

L'établissement se réserve le droit de fixer les dates de disponibilité des prestations. Ces dernières sont disponibles à la consultation lors de la réservation.

Dans le cas où cette période de validité est dépassée, l'offre n'est pas remboursable et sera considérée comme acquies par l'établissement.

L'offre engage une prestation de la part de l'établissement lorsque ce dernier valide la réception du paiement ainsi que l'enregistrement de la réservation.

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE LIVRAISON

Le client a le choix entre plusieurs modalités de réception de l'achat, l'application de ces modes de confirmation d'achat est laissée à la discrétion de l'établissement. Toute confirmation est envoyée dès validation du paiement par l'établissement.

D'une part, dans le cas où le client est le bénéficiaire de l'offre :

- Réception de la confirmation d'achat de l'offre par email. Le bon d'échange sera accessible via ce-dit email à l'aide d'un lien hypertexte. Le client pourra alors télécharger le bon d'échange au format PDF en cliquant sur le lien. Il lui sera dès lors possible de l'imprimer si nécessaire.
- Envoi d'un bon d'échange personnalisé par voie postale, un délai de 2 à 3 jours ouvrables est à prévoir avant réception. Les frais de port sont fixés par l'établissement et disponibles lors du choix de l'option d'envoi. Un email de confirmation est envoyé au client dès validation du paiement.

D'autre part, dans le cas où le client n'est pas le bénéficiaire de l'offre :

- Réception de la confirmation d'achat de l'offre par email. Le bon d'échange sera accessible via ce-dit email à l'aide d'un lien hypertexte. Le bénéficiaire pourra alors télécharger le bon d'échange au format PDF en cliquant sur le lien. Il lui sera dès lors possible de l'imprimer si nécessaire. Parallèlement, le client reçoit un email de confirmation d'achat.
- Réception d'un bon d'échange au format PDF par email pour impression chez le client. Ce dernier est seul responsable de la mise à disposition du bon d'échange auprès du bénéficiaire
- Envoi d'un bon d'échange personnalisé par voie postale, un délai de 2 à 3 jours ouvrables est à prévoir avant réception. Les frais de port sont fixés par l'établissement et consultables lors du choix des modalités d'envoi. Un email de confirmation est envoyé au client dès validation du paiement.

Dans le cas où le client ou le bénéficiaire rencontre des difficultés concernant la réception du bon d'échange, nous vous invitons à contacter l'établissement pour toute réclamation. Pour ce faire, consultez l'article 7 de ces mêmes CGV.

Dans le cas où le client commet une erreur empêchant ou retardant la réception du bon d'échange, l'établissement ne pourra être tenu responsable ; les réclamations seront alors traitées isolément.

ARTICLE 6 : PAIEMENT

Les offres sont exclusivement soumises à la vente via paiement par Carte Bancaire Visa, Mastercard ou Carte Bleue.

Les données bancaires relatives à la carte utilisée par le client doivent être entrées dans les champs correspondants, à savoir le numéro de carte, le code de sécurité, et la date de fin de validité de ladite carte.

Comme le prévoit l'article L.133-8 du Code monétaire et financier, le paiement par carte est un engagement, une fois donné, irrévocable.

L'établissement se réserve le droit d'accepter les paiements différés, autrement, le paiement est entièrement dû pour conclure l'achat de l'offre.

En cas d'erreur ou de refus de paiement, la transaction est considérée comme non aboutie, l'achat est alors suspendu.

La sécurisation des paiements est garantie par MangoPay, filiale de la banque Arkéa Crédit Mutuel.

My BeezBox n'est, à aucun moment, en possession de l'argent, ce dernier transitant via un compte séquestre ouvert spécifiquement pour le compte de l'établissement.

ARTICLE 7 : RÉCLAMATIONS

Article 7.1

Dans le cas d'une réclamation concernant l'achat d'une offre ou la réception du bon d'échange, vous pouvez contacter l'établissement Shanti Lac par :

- Courrier, à l'adresse 4, lieu-dit Loumède, 33390 Berson
- Email, à l'adresse contact@shantilac.com
- Téléphone, au + 33 6 18 90 05 67

Dans le cas d'une erreur dans l'envoi ou le contenu du bon d'échange, ou bien d'une dégradation du bon d'échange lors de l'envoi, vous disposez d'un délai de réclamation de 14 jours à compter du jour de réception pour en informer l'établissement.

En cas de perte ou vol de votre bon d'échange, il est nécessaire d'en avertir l'établissement sous un délai de 14 jours dès lors que l'incident est détecté.

Article 7.2

Le transfert de responsabilité de l'offre entre l'établissement et le client s'effectue dès la livraison de ce dernier, selon l'article 1138 du Code civil.

ARTICLE 8 : GARANTIES

Comme établi dans l'article L.211-4 du Code de la consommation, le vendeur s'engage à respecter les différentes garanties contractuelles alors renseignées.

L'établissement certifie être titulaire d'une assurance de responsabilité en adéquation avec l'activité exercée.

Cette disposition vaut pour le bénéficiaire qui se doit de posséder une assurance de responsabilité civile suffisante dans le cadre de pratique d'une activité sportive, supposée ou non « à risques ».

ARTICLE 9 : MODIFICATION ET NULLITÉ DU CONTRAT

Article 9.1

La modification d'une des clauses du contrat d'achat est modifiable sous l'accord écrit des deux parties.

Article 9.2

Le fait que l'établissement ne se prévale pas d'une des clauses de ces conditions générales de vente ne stipule pas la renonciation de ce dernier à s'enquérir de cette condition ultérieurement.

La nullité d'une des dispositions des CGV n'entraîne pas la nullité des présentes conditions.

ARTICLE 10 : DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'établissement diffuse ses offres sur le site <http://shantilac.bonkdo.com>, le contenu figurant sur ce dernier (photos, vidéos, etc.) est propriété de l'établissement et ne peut faire l'objet d'une reproduction sans autorisation préalable.

Le cas échéant, l'établissement se voit dans le droit d'engager des poursuites à l'encontre de la personne physique ou morale responsable de ce dommage.

ARTICLE 11 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations soumises à l'établissement par le client demeurent confidentielles.

Selon la Loi n° 78-17, Informatique et Libertés, du 6 janvier 1978, le client a un droit de consultation, de rectification ou de retrait de ces informations.

Toute demande relative aux données personnelles est à renseigner auprès de l'établissement par lettre à l'adresse suivante, 4, lieu-dit Loumède Berson.

ARTICLE 12 : FORCE MAJEURE

La prestation sera suspendue en cas de force majeure survenue, empêchant l'établissement de remplir ses obligations du contrat ; si le cas de force majeure persiste au-delà de 3 mois, la suspension du contrat peut être considérée comme définitive.

Le cas échéant, l'établissement dispose d'un délai de 14 jours, dès le moment où il en prend connaissance, pour en avertir le client.

Les conditions de remboursement seront ultérieurement et individuellement évaluées selon l'établissement.

ARTICLE 13 : CLAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITÉ

En cas d'inexécution de ses obligations contractuelles, l'établissement Shanti Lac se voit limiter sa responsabilité au préjudice prévisible pour une valeur ne pouvant excéder 300 euros.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français, de même que les conditions d'exécution, de résiliation et d'évaluation du contrat ainsi que le règlement des litiges.